



Santé - Social

Les Fédérations Santé et Action Sociale CFE-CGC, CGT, FO et SUD appellent à une semaine d'actions et d'initiatives

DU 27 AU 31 MAI 2019

Pour PRÉSERVER la Santé et l'Action Sociale, les services et la FONCTION PUBLIQUE !

Le 28 mars 2019, Dominique LIBAULT, président du Haut Conseil du financement de la protection sociale, a remis à la Ministre de la santé son rapport « grand âge autonomie » de 224 pages.

Le 4 Avril, la conseillère chargée des dossiers solidarités et santé au cabinet du chef de l'Etat, recevait le Secteur de l'Aide aux Personnes Âgées (SAPA).

Le 9 Avril, le chef de cabinet du président Macron envoyait un courrier engageant le SAPA à se rapprocher du Cabinet de la ministre de la santé, rendez-vous demandé par courrier en date du 11 avril dernier !

Le rapport LIBAULT ne formule pas moins de 175 propositions pour prévenir et prendre en charge la dépendance et favoriser l'autonomie et le maintien à domicile en vue du doublement du nombre de personnes dépendantes d'ici à 2050. Lors de sa présentation l'accent a été mis sur « l'augmentation de 25% du taux d'encadrement en EHPAD d'ici à 2024, par rapport à 2015 », le but étant « d'améliorer la prise en charge en établissement ». Cette mesure est chiffrée à « 40.000 postes supplémentaires en proximité de la personne âgée ».

➤➤2024, c'est trop loin pour répondre aux attentes des familles qui sont confrontées chaque jour aux difficultés engendrées par un manque de personnel criant tant dans les établissements que dans les structures d'aide à domicile.

En effet, que dire des soins, toilettes, repas qui sont prodigués aux personnes âgées sur des temps chronométrés qui n'autorisent même plus les échanges entre le patient et le soignant ?! Le gouvernement déshumanise dans le seul objectif de rentabilité et d'économie de personnels !

Dés cette année, il conviendra de rattraper le retard pris depuis deux décennies. Rappelons qu'en 2006 déjà, le PSGA (Plan Solidarité Grand Âge) prévoyait des mesures urgentes pour apporter des financements complémentaires tant aux usagers qu'aux personnels et des conditions de soins et de travail dignes du 21^{ème} siècle.

Aussi, les organisations intersyndicales ont revendiqué que s'ouvrent « des négociations pour la création dès 2019 de deux postes supplémentaires dans les 10 000 établissements pour personnes âgées, mais aussi dans toutes les structures d'aide à domicile ». Soit la création rapide de 40 000 postes en un an. Cette demande a été reprise par l'ensemble des organisations de retraité.e.s lors d'une rencontre avec les organisations syndicales le 18 Avril dernier.

Il conviendra que dès 2019 le gouvernement donne les moyens nécessaires aux établissements et aux structures de soins à domicile pour personnes âgées pour en arriver à terme à la revendication d'un salarié.e par résident.e, seul gage d'un service de qualité pour nos anciens.

C'est pourquoi les fédérations FO des personnels des services territoriaux et de santé, CGT Santé et Action sociale, Sud Santé, CFE-CGC se sont engagées dans une semaine de grève et d'actions pour préserver les établissements de Santé et d'Action Sociale, les services et la Fonction Publique.

➤➤Nous porterons les revendications des salarié.e.s et agent.e.s de ce secteur en grandes difficultés, mais aussi nous nous battons pour une prise en charge digne de nos ainé.e.s.

**FAMILLES et USAGERS,
SOUTENEZ LA GRÈVE ET LES ACTIONS
pour de meilleures conditions
de prise en charge des résident.e.s.**